



**RAPPORT DES TRAVAUX
DE L'ATELIER DE VALIDATION
DU PLAN SOUS-REGIONAL
DE FORMATION AUX METIERS ET AUX
EMPLOIS DE LA GESTION DES AIRES
PROTEGEES, HARMONISE POUR
L'AFRIQUE CENTRALE**

Douala, 2 - 4 septembre 2009



**Cabinet d'Ingénierie de la Formation et d'Ingénierie de Projet en Afrique
Tél : (226) 50 36 71 08 // (++) 70 22 79 42 Ouagadougou/ Burkina Faso
E-mail : ifip_afrique@yahoo.fr**

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	3
I. OBJECTIFS, RESULTATS ATTENDUS ET PARTICIPANTS	4
1.1. LES OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS	4
1.2. LES PARTICIPANTS	4
II. DEROULEMENT ET RESULTATS DES TRAVAUX	5
2.1 . SEQUENCE 1 : L'OUVERTURE OFFICIELLE DE L'ATELIER.....	5
2.2 SEQUENCE 2 : LE CONTEXTE GENERAL DE L'ETUDE ET LE RESUME DU PROJET DE DOCUMENT DE PLAN SOUS-REGIONAL DE FORMATION DANS LE SOUS-SECTEUR DES AIRES PROTEGEES	6
2.3. SEQUENCE 3 : L'EXAMEN DES EMPLOIS-TYPES ET DES REFERENTIELS ASSOCIES	8
2.3.1. <i>Termes de références des travaux de groupes de la séquence 3</i>	9
2.3.2. <i>Résultats des travaux de la séquence 3</i>	9
2.4. SEQUENCE 4 : L'EXAMEN DES PROPOSITIONS D'INSTITUTIONS DE FORMATION	12
2.4.1. <i>Termes de référence des travaux de groupe de la séquence 4</i>	12
2.4.2 <i>Résultats des travaux de la séquence 4</i>	13
2.5 . SEQUENCE 5 : RESULTATS DES TRAVAUX DE LA SEQUENCE 5 CONSACREE A L'EXAMEN DE LA STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE FORMATION SOUS REGIONALE.....	15
2.5.1. <i>Termes de référence des travaux de la séquence 5</i>	15
2.5.2. <i>Résultats des travaux de groupes de la séquence 5</i>	16
2.6 . EVALUATION ET CLOTURE DE L'ATELIER.....	17
2.6.1. <i>Evaluation de l'atelier</i>	17
2.6.2. <i>Clôture de l'atelier</i>	19
III. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	19
ANNEXES	1
ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTS	23
ANNEXE 2 : PROGRAMME DE L'ATELIER.....	25
ANNEXE 3 : ALLOCUTION ET DISCOURS D'OUVERTURE DE L'ATELIER.....	27
<i>Annexe 3.1. Allocution de Mr le Secrétaire Exécutif du RAPAC</i>	27
<i>Annexe 3.2. Discours d'ouverture prononcé par Monsieur le Représentant du Ministre des Forêts et de la Faune de la République du Cameroun</i>	30
ANNEXE N°4 : MOTION DE REMERCIEMENTS DES PARTICIPANTS	32
ANNEXE N°5 : DISCOURS DE CLOTURE PRONONCE PAR MONSIEUR LE REPRESENTANT DU MINISTRE DES FORETS ET DE LA FAUNE DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN	33
ANNEXE N°6 : PRESENTATION DU CABINET IFIP_AFRIQUE	34

INTRODUCTION

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan d'action, le Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale (RAPAC) a commandité une étude « **d'identification et de formulation d'un plan de formation aux métiers de la gestion des aires protégées, harmonisé pour l'Afrique centrale**. Cette étude a été conduite de fin janvier à début avril 2009 a été conduite par le Cabinet d'Ingénierie de la Formation et d'Ingénierie de Projet en Afrique, IFIP_Afrique. Elle avait pour objectif global de « *mettre à disposition des acteurs sous-régionaux de la conservation un plan de formation fixant les objectifs et la marche à suivre pour le développement et l'harmonisation des formations aux métiers de la gestion des aires protégées en Afrique Centrale*».

Les résultats attendus de cette étude sont :

1. La production d'un panorama des métiers de la gestion des aires protégées comprenant pour chaque métier/emploi :

- les référentiels d'activités professionnelles (référentiels d'emplois-types)
- les référentiels de compétences (ou autrement dit référentiels des besoins),
- les référentiels de ressources.

2. L'analyse de l'offre de formation

Il s'agira d'analyser l'offre de formation actuelle aux métiers et aux emplois de la gestion des aires protégées dans la sous région.

3. La formulation du plan sous-régional de formation

Sur la base des référentiels produits, de l'analyse de l'offre de formation et en rapport avec les orientations politiques, un plan sous-régional de formation aux métiers de gestion des aires protégées sera proposé.

4. La validation du plan sous-régional de formation en atelier

Au plan méthodologique, l'étude a été conduite en six phases consécutives qui sont :

1. **Le cadrage de l'étude** : cette phase a permis de procéder à l'affinement de la méthodologie de conduite de l'étude par la délimitation du champ de l'étude (types d'emplois à considérer, pays à visiter, institutions, précision des résultats attendus,.....), la mise au point de la stratégie d'enquête (planification détaillée de l'étude, confection des outils de collecte des données, ...), la mise en place d'un Comité de suivi de l'étude. Cette première phase s'est déroulée à Libreville du 26 au 31 janvier 2009.
2. **La phase de production d'un panorama des emplois-types et d'élaboration des référentiels associés** (référentiels d'emplois-types, référentiels de compétences et référentiels de ressources). Elle a été une phase d'investigations terrain auprès des administrations centrales et d'aires protégées, de Partenaires Techniques et Financiers, d'opérateurs privés, d'exploitation documentaire. Elle s'est déroulée du 2 au 21 février

2009 au Gabon, puis dans trois autres pays du 23 février au 7 mars : Cameroun, Congo, République Démocratique du Congo.

3. La phase d'analyse de l'offre de formation sous régionale
4. La phase de formulation d'un plan de développement des compétences qui s'est déroulée du 9 au 26 mars 2009.
5. La phase de présentation des résultats de l'étude au Conseil d'Administration du RAPAC lors de sa 18^{ème} session tenue du 11 au 12 mai 2009 à Kinshasa.
6. La phase d'atelier de validation du 2 au 4 septembre 2009 à Douala. Le présent document en constitue le rapport.

I. OBJECTIFS, RESULTATS ATTENDUS ET PARTICIPANTS

1.1. Les objectifs et résultats attendus

L'objectif général et les objectifs spécifiques de l'atelier sont formulés comme ci-dessous :

Objectif général

Valider le plan sous-régional de formation aux métiers de la gestion des aires protégées et préparer les acteurs concernés par le développement des compétences des gestionnaires des aires protégées en Afrique Centrale à sa mise en œuvre dans leurs pays et organismes respectifs.

Objectifs spécifiques de l'atelier

1. Examiner les **emplois-types et les référentiels associés** (référentiels d'emplois-types, référentiels de compétences et référentiels de ressources) ;
2. Examiner les **propositions d'institutions de formation, de spécialisation et de formation continue** et faire les recommandations utiles ;
3. Examiner et amender le **plan sous-régional de formation** en convenant des rôles et responsabilités des acteurs clés et des institutions sous-régionales (RAPAC, RIFFEAC, etc.) pour sa mise en œuvre.

Les résultats attendus de l'atelier sont :

1. Les emplois-types du sous-secteur des aires protégées et les référentiels associés identifiés et harmonisés sont discutés, amendés et validés ;
2. Les propositions sur les institutions de formation, de spécialisation et de formation continue les plus appropriées sont examinées, amendées et validées ;
3. Le projet de plan sous-régional de formation est discuté, amendé et validé.

1.2. Les participants

L'atelier a regroupé une quarantaine de participants représentant les administrateurs et les gestionnaires des sites RAPAC, les représentants des administrations en charge des Aires Protégées en Afrique centrale, des institutions de formation, des Organisations sous-régionales (COMIFAC, RIFFEAC, RAPAC), des Partenaires Techniques et Financiers et des

ONGs. Sept pays membres du RAPAC étaient représentés, la délégation de la RCA étant empêchée par des contraintes de transport. La liste des participants est l'objet de l'annexe n°1.

II. DEROULEMENT ET RESULTATS DES TRAVAUX

Le déroulement de l'atelier s'est articulé sur cinq séquences pendant ces trois jours. Ce sont les séquences suivantes :

- i. Séquence 1 : l'ouverture officielle des travaux de l'atelier
- ii. Séquence 2 : la présentation des objectifs et résultats attendus de l'atelier et des communications de base
- iii. Séquence 3 : l'examen des emplois types et des référentiels associés
- iv. Séquence 4 : l'examen des formations et institutions proposées
- v. Séquence 5 : l'examen de la stratégie de mise en œuvre
- vi. Séquence 6 : l'évaluation et la clôture de l'atelier

Les pages qui suivent présentent la synthèse du déroulement de chaque séquence et les résultats obtenus.

2.1 . Séquence 1 : l'ouverture officielle de l'atelier

Après l'enregistrement et la mise en place des participants, la cérémonie d'ouverture a été marquée par deux allocutions dont les points forts sont repris dans les lignes qui suivent.

Celle du Secrétaire Exécutif du RAPAC, Monsieur Jean-Pierre AGNANGOYE qui, dans son propos, a tenu à remercier tous les participants pour avoir bien voulu répondre à l'invitation du RAPAC et d'avoir effectué le déplacement de Douala. Aussi, a-t-il exprimé sa gratitude au Gouvernement de la République du Cameroun qui a accepté spontanément d'abriter cet atelier ici à Douala.

Monsieur le Secrétaire Exécutif a souligné le constat d'un réel manque d'outil permettant de mieux cerner l'ampleur de problème de la formation des personnels au niveau des aires protégées de la part des décideurs et des acteurs de terrain afin de prendre des mesures appropriées. Aussi, la plupart de ces aires protégées souffrent d'un déficit énorme en ressources humaines.

Avant de terminer son propos, il a informé l'assistance de ce que le RAPAC a été admis en tant que membre de l'UICN dans la catégorie B(d) des organisations internationales non gouvernementales depuis le 26 août 2009 avec le numéro de référence : IN/25078.

Lui succédant, le Directeur de la Faune et des Aires Protégées, Monsieur Philip TABI TAKO ETA, représentant le Ministre des Forêts et de la Faune de la République du Cameroun a prononcé le discours d'ouverture des travaux de l'atelier. Il a tenu à souligner que la présence des participants à Douala témoigne de l'intérêt manifeste pour la conservation et la gestion durable des ressources naturelles en général et des aires protégées en particulier. Il a insisté sur le fait que la réussite de la mise en œuvre du plan de formation sera fonction de la coopération entre les partenaires des différents pays et des organismes. Il a promis d'y veiller personnellement en ce qui concerne le Cameroun. Il a souhaité plein succès aux travaux avant de déclarer ouvert l'atelier.

Après les interventions, un tour de table a ensuite permis à chaque participant de se présenter. Il a été suivi d'informations des conditions logistiques liées au bon déroulement de l'atelier.

2.2 Séquence 2 : le contexte général de l'étude et le résumé du projet de document de plan sous-régional de formation dans le sous-secteur des aires protégées

Pour le contexte général de l'atelier, les participants à l'atelier ont eu droit à deux communications :

Dans un premier temps, Monsieur Ibrahim SAMBO, Secrétaire Général du Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementale de l'Afrique Centrale (RIFFEAC) a présenté la stratégie du RIFFEAC. Son intervention a essentiellement porté sur le processus qui a conduit à la mise en place du Réseau. Ainsi, après un rappel historique, Monsieur SAMBO a présenté les produits, les actions menées, le schéma organisationnel et l'évolution du plan de convergence au plan d'action 2008 - 2011. Il a également insisté sur les besoins en formation dans le bassin du Congo en recommandant que le RIFFEAC soit reconnu comme plate forme tournante pour les questions de formation dans le secteur forêt – environnement dans la sous région. Il a informé l'assistance que l'association compte aujourd'hui 12 membres et qu'elle a à son actif des produits pertinents dont la cartographie des institutions de formations en Afrique centrale. Enfin, il a souligné la synergie d'actions qui existe entre le RAPAC et le RIFFEAC en matière de formation dans le domaine des aires protégées et dont la réalisation de l'étude, objet de l'atelier constitue un témoignage éloquent.

Après cette première communication, Madame Anne LEFEUVRE, Assistante Technique du Secrétaire Exécutif du RAPAC, a, à son tour, présenté la stratégie du RAPAC qui met en œuvre l'axe stratégique 4 du plan de convergence de la COMIFAC. Cette stratégie passe par la définition des principaux objectifs dont le renforcement des capacités des gestionnaires des aires protégées. Ceci a conduit à la nécessité de la formulation d'un plan sous – régional de formation dans le domaine des aires protégées.

Mme LEFEUVRE a ensuite rappelé aux participants les objectifs et résultats attendus de l'atelier déjà évoqués plus haut, ainsi que le programme de travail des trois journées de l'atelier. Ce programme est l'objet de l'annexe n°2 au présent rapport. Elle a terminé son intervention par la mise en place d'un Secrétariat de l'atelier sur la base du volontariat. Ainsi, le Secrétariat de l'atelier est constitué de trois rapporteurs qui sont :

- **Rapporteur Général** : M. Francis TARLA, Directeur de l'Ecole de Faune de Garoua
- **Deuxième rapporteur** : M. Martin HEGA, cadre à l'ONG WCS au Gabon
- **Troisième rapporteur** : M. Félicien BOULENDE, cadre à la Coordination Régionale du programme ECOFAC IV au Gabon

Après les modalités d'organisation, une synthèse de l'étude a été présentée. A cet effet, Monsieur Michel YAMEOGO, directeur du cabinet IFIP_Afrique et consultant principal de l'étude a fait un résumé exhaustif de l'étude. D'entrée de jeu, il a rendu un vibrant hommage au Dr Ngog Nje pour sa contribution à la formation dans le sous secteur aires protégées et à la présente étude. Cette présentation a permis aux participants de mieux cerner le contexte, les enjeux, la méthodologie et bien entendu les différents résultats.

Cette présentation a porté sur quatre points : le sens des mots clés utilisés compte tenu de la spécificité du sujet qui fait appel aux techniques et outils de l'ingénierie de la formation et de l'ingénierie des compétences, le contexte et les enjeux de l'étude, la méthodologie déployée et les résultats obtenus.

Le point sur les résultats obtenus a mis l'accent sur les acquis ci-après :

1. L'identification de sept emplois-types clés et de deux métiers pour la gestion des aires protégées au niveau terrain :

- Directeur d'aire protégée
- Eco garde d'aire protégée
- Chef de service « aménagement et protection »
- Chef de service « valorisation et communication »
- Chef de service « éducation environnementale et appui au développement local »
- Chef de service « suivi écologique et recherche scientifique »
- Logisticien d'aire protégée
- Métier d'éco guide
- Métier de guide de chasse.

2. L'identification de quatre emplois types au niveau de l'administration centrale de type Direction de la Faune et des Aires protégées comme structure de pilotage de la politique nationale (DFAP) et autant dans les administrations centrales de type « agences de gestion des aires protégées ».

Dans les départements ministériels comportant une DFAP, il a été proposé les emplois-types de :

- Directeur de la faune et des aires protégées
- Chef de service « Aires protégées »
- Chef de service « Protection et la Faune et des Aires protégées »
- Chef de service « Valorisation des ressources »

Dans le cas où la politique de gestion des aires protégées est mise en œuvre par une structure de type « agence nationale », l'étude a proposé les emplois-types de :

- Directeur général d'agence
- Directeur Technique et scientifique
- Directeur de la valorisation et de la communication
- Directeur du renforcement des compétences

Pour tous ces emplois-types préconisés, les référentiels d'emplois-types ou de métiers, les référentiels de compétences et les référentiels de ressources ont été élaborés et soumis à l'attention de l'atelier.

3. Les autres acquis de l'étude développés au cours de la communication de Monsieur YAMEOGO sont les propositions suivantes :

- L'ENEF de Cap Estérias du Gabon pour être la structure de formation de spécialisation de niveau ingénieur de conception (bac + 5) pour les gestionnaires des aires protégées
- L'ouverture d'un cycle d'ingénieur des techniques (ou licence professionnelle) à l'Ecole de Faune de Garoua (EFG) au Cameroun. L'ouverture d'un cycle de formation initiale des éco gardes à l'EFG et l'ouverture d'une formation de niveau BTS (bac + 2) pour les éco-guides de la sous-région dans une structure encore à déterminer.
- Pour la formation continue, trois structures ont été préconisées : le CEDAMM de la Lopé au Gabon, l'EFG au Cameroun et le Département Eaux et Forêts de la Faculté des Sciences Agronomiques de l'Université de Kisangani en RDC

La communication du consultant principal a pris fin par la présentation de la stratégie de mise en œuvre du plan de formation sous-régional. Elle fait appel à la mobilisation de quatre groupes d'acteurs (les gestionnaires des aires protégées, les structures préconisées pour les formations de spécialisation, les structures de formation continue et les Partenaires Techniques et Financiers que sont le RAPAC, le RIFFEAC, les bailleurs de fonds, les ONG et les programmes stratégiques comme ECOFAC).

A la suite du consultant, des échanges ont été organisés. Les participants ont unanimement félicité les consultants pour la qualité du travail effectué, la clarté des résultats obtenus. Le débat a également porté surtout sur des contributions et des éclaircissements sur certaines zones d'ombre. Parmi ces dernières, on peut citer la préoccupation des participants de la Guinée Equatoriale et Sao Tomé et Príncipe sur l'absence de leurs institutions dans les résultats de l'étude. Sur ce point précis, le Secrétaire Exécutif du RAPAC et le modérateur ont tenu à rassurer ces derniers qu'il ne s'agissait pas d'une volonté de les écarter de l'étude, mais d'une situation financière limitée qui ne permettait pas que les consultants visitent toutes les institutions de formation dans tous les pays. Au demeurant, des messages électroniques ont été envoyés aux responsables des institutions de formation de tous les pays pour apporter leurs contributions en phase de conduite de l'étude.

2.3. Séquence 3 : l'examen des emplois-types et des référentiels associés

La troisième séquence de l'atelier a porté sur l'examen des emplois-types et des projets de référentiels associés élaborés par les consultants.

2.3.1. Termes de références des travaux de groupes de la séquence 3

OBJECTIF DE LA SEQUENCE ET ORGANISATION DES TRAVAUX

Objectif de la séquence

Amender le répertoire des emplois-types et les référentiels associés, en travaux de groupes, suivis de restitution en plénière.

Organisation des travaux

En séance plénière, les termes de références sont présentés et expliqués aux participants

Une répartition des participants est faite selon la clé ci-dessous

- ♣ Groupe 1 pour les « emplois-types » dans les aires protégées
- ♣ Groupe 2 pour les emplois-types dans les administrations centrales de type agence dotée de la personnalité morale et juridique
- ♣ Groupe 3 pour les emplois-types dans les administrations centrales de type Direction de la Faune et des Aires protégées.

TACHES A FAIRE PAR GROUPE

- ♣ S'organiser : choisir un président de groupe, un rapporteur
- ♣ Examiner globalement les emplois-types proposés à titre prospectif, aussi bien au niveau terrain qu'au niveau central, afin d'en avoir une nette vue d'ensemble
- ♣ Par emploi-type, passer en revue et faire des propositions d'amélioration en ce qui concerne : les activités principales, les résultats attendus, les référentiels de compétences et les référentiels de ressources, les institutions de formation connues formant à chaque emploi-type
- ♣ Par emploi-type existant, indiquer par pays le nombre d'agents occupant ces emplois et leurs niveaux de formation (il a été recommandé que ces informations soient recherchées par les participants dans leurs pays respectifs avant de venir à l'atelier).
- ♣ Faire un rapport détaillé sur le travail du groupe et le présenter en séance plénière pour débats et adoption de conclusions

2.3.2. Résultats des travaux de la séquence 3

Résultats des travaux du groupe 1 chargé des emplois-types au niveau terrain

Ce groupe a procédé à un examen global des emplois types et métiers proposés pour le niveau terrain et un passage en revue des référentiels associés. Il ressort après analyse des résultats du groupe, la synthèse ci-après.

1. Une recomposition de certains emplois- types dans un souci de meilleure fonctionnalité sur le terrain et la proposition d'un nouveau métier à prendre en compte, le métier de taxidermiste dont la promotion permettrait une valorisation des produits de chasse dans la sous région. On a finalement les emplois- types de :

- Directeur d'aire protégée
- Chef de service de la protection et de la surveillance
- Chef de l'aménagement et de la logistique
- Chef de service de l'éducation environnementale et de l'appui au développement local
- Chef de service du suivi écologique et de la recherche scientifique
- Eco garde

Outre ces emplois types, on a les métiers d'éco guide, de guide de chasse et de taxidermiste.

En conséquence de cette nouvelle réorganisation des emplois types par rapport à la proposition initiale, les référentiels associés ont été revus. Le référentiel de métier de taxidermiste et ses référentiels de compétences et de ressources doivent être formulés par les consultants

2. La nécessité de prendre en compte dans tous les référentiels les préoccupations spécifiques liées aux aires marines protégées et aux zones humides
3. L'intérêt de promouvoir l'activité d'habituation et l'activité de dressage des animaux sauvages sur les sites où les potentialités le permettent. A cet effet, les modules de formation sur la base des expériences menées dans les différents pays (RDC et Congo notamment) seront valorisés.
4. La nécessité d'adopter dans tous les référentiels l'appellation générique d'aire protégée afin de ne pas favoriser une catégorie particulière d'aire protégée dans la formulation de ces outils.
5. La prise en compte du droit foncier, des plans de gestion, du plaidoyer lobbying dans la formulation des référentiels de compétence de l'emploi type de directeur d'aire protégée.
6. Enfin, des corrections de fautes ont été opérées dans les projets de documents examinés.

Résultats des travaux du groupe 2 chargé des emplois types au niveau central dans les institutions de type agence nationale de gestion des aires protégées

Le groupe 2 a apprécié les emplois types préconisés par l'étude au niveau des structures centrales de type agence. Il a ensuite procédé à des enrichissements en activités dans les référentiels d'emplois types et ensuite au niveau des référentiels de compétences puis de ressources.

Les propositions d'améliorations faites par le groupe ont été adoptées par la plénière. Elles seront prises en compte dans la finalisation du rapport de l'étude. Les débats se sont focalisés sur le nombre minimal d'années d'expérience requise pour occuper l'emploi-type de directeur général d'agence, les uns souhaitant 10 ans, les autres 5 ans. Le modérateur de l'atelier a attiré l'attention sur les considérations subjectives ou non professionnelles qui peuvent intervenir dans la nomination des cadres aux différents emplois et qu'en conséquence, il importe surtout d'insister sur les profils techniques qui constituent l'essence de l'atelier.

Résultats des travaux du groupe 3 chargé des emplois types au niveau central dans les institutions ministérielles où la DFAP pilote la politique de gestion des aires protégées

Le groupe 3 a apprécié positivement les emplois types préconisés au niveau des Directions de la Faune et des Aires Protégées. Il a toutefois proposé que l'emploi type de Chef de service de la valorisation des ressources soit dénommé « Chef de service de la valorisation de la Faune et des Aires protégées ». Cette proposition a été adoptée par la séance plénière.

Le groupe a en outre procédé à un passage en revue des textes des référentiels associés aux différents emplois-types, ce qui lui a permis de faire des corrections de forme et de fautes qui sont à prendre en compte dans la reprise du rapport final de l'étude.

2.4. Séquence 4 : l'examen des propositions d'institutions de formation

2.4.1. Termes de référence des travaux de groupe de la séquence 4

OBJECTIFS DE LA SEQUENCE ET ORGANISATION DES TRAVAUX

Objectifs de la séquence

- ♣ Examiner les propositions d'institutions de formation
- ♣ Formuler les recommandations utiles

Organisation des travaux

- ♣ En séance plénière, les termes de références sont présentés et expliqués aux participants
- ♣ Une répartition des participants est faite en trois groupes, chaque groupe comprenant des participants des différents pays et occupants différents emplois

TACHES A FAIRE PAR GROUPE

- i. S'organiser : choisir un président de groupe, un rapporteur (et son adjoint ?)
- ii. Examiner les propositions faites sur :
 - ♣ les institutions de formation de spécialisation : -i- ENEF de Cap Estérias du Gabon pour cycle d'ingénieur de conception spécialité «aménagement des aires protégées» - ii- Ecole de Faune de Garoua (EFG) au Cameroun pour un cycle licence professionnelle «gestion des aires protégées», -iii- EFG pour formation des éco gardes pour 5 mois, -iv- l'ouverture d'un cycle de formation d'éco guide de niveau BTS (bac+2)
 - ♣ les centres de formation continue préconisés : CEDAMM de la Lopé au Gabon, Département des Eaux et Forêts de la Faculté d'Agronomie de Université de Kisangani, et EFGet faire des propositions et recommandations utiles.
- iii. Faire un rapport détaillé et le présenter en plénière

2.4.2 Résultats des travaux de la séquence 4

Résultats des travaux de groupe 1 chargé de l'examen des propositions de structures de formation de spécialisation des cadres de niveau bac + 3 et de niveau bac + 5

Le groupe 1 a jugé pertinentes les propositions faites par l'étude pour les formations de spécialisation de niveau bac + 3 (licence professionnelle ou ingénieur des travaux) en gestion des aires protégées à l'Ecole de Faune de Garoua et de niveau bac + 5 (ingénieur spécialisé en gestion des aires protégées) à l'ENEF de Cap Estérias au Gabon

Le groupe a attiré l'attention de la séance plénière sur les points suivants :

1. L'exploitation effective des référentiels d'emplois-types, de compétences et de ressources dans le cadre de l'élaboration des référentiels de formation afin que ces outils servent à ce à quoi ils ont été élaborés et bâtir des formations qui répondent vraiment aux attentes des gestionnaires des aires protégées.
2. La prise de dispositions idoines par les deux institutions pour garantir des formations professionnalisantes
3. La mise en place d'un dispositif de mobilité des enseignants entre les deux institutions afin d'optimiser l'utilisation de l'expertise sous régional dans le domaine de la formation en gestion des aires protégées.
4. L'intérêt pour le RAPAC et le RIFFEAC de prospecter dans les autres sous régions de l'Afrique (Afrique de l'Est, Afrique Australe et Afrique de l'Ouest) pour cibler des institutions de formation spécialisée dans la formation aux emplois de la gestion des aires protégées.

Résultats des travaux de groupe 2 chargé de l'examen des propositions de structures pour la formation des éco gardes et des éco guides

Le groupe 2 a partagé la proposition de formation initiale des éco gardes à l'Ecole de Faune de Garoua dans un souci d'harmonisation dans la sous-région. Toutefois, il pense que la formation pourrait être portée à six mois au lieu de cinq comme le propose l'étude.

Le groupe a par ailleurs souhaité que le niveau de recrutement soit fait sur la base du BEPC en raison de la baisse de niveau de l'enseignement. Mais après des échanges bien nourris, il est apparu nécessaire de ramener le niveau de recrutement en dessous du BEPC car c'est un emploi terrain se situant au bas de l'échelle dans la hiérarchie des emplois dans les aires protégées. Il faut donc éviter des situations potentiellement conflictuelles avec les éco gardes et les agents forestiers recrutés à partir du BEPC.

En ce qui concerne la formation des éco guides, la groupe a partagé la démarche préconisée par l'étude, à savoir la mise en place d'un statut juridique pour la reconnaissance et la protection du métier d'éco guide, l'évaluation des besoins en éco guides dans la sous région, la formulation d'un référentiel de formation et l'ouverture d'une formation professionnelle de niveau BTS (bac +2)

Dans la formulation du référentiel de formation, il importe de tenir compte du bilinguisme (français et anglais ou portugais et anglais) compte tenu des origines des touristes internationaux qui sont les clients des éco guides.

L'institution pouvant abriter une telle formation d'éco guide sera proposée au cours de l'étude préconisée. Elle pourrait être l'Institut National des Sciences de Gestion (INSG) du Gabon à Libreville qui a dans son offre de formation une licence professionnelle en éco tourisme, ou l'Ecole d'Hôtellerie et de Tourisme de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) basée au Cameroun. Cette dernière existe depuis 1973 et a la vocation de répondre à la demande croissante des professionnels du tourisme et de l'hôtellerie en termes de formation des personnels et pour tenir compte de la mondialisation de l'industrie du tourisme. D'autres structures de formation pourront être prospectées en phase de conduite de l'étude.

Résultats des travaux de groupe 3 chargé de l'examen des propositions de structures pour la formation continue dans le sous secteur des aires protégées

Le Groupe 3 approuve les trois institutions de formation proposées dans l'étude, à savoir le CEDAMM de la Lopé au Gabon, l'EFG au Cameroun et le Département « Eaux et Forêts » de la Faculté des sciences agronomiques de l'Université de Kisangani en RDC.

D'autres institutions de formation proposées par le groupe (Le Département de Foresterie de l'Université de Dschang au Cameroun et l'Ecole universitaire d'études agropequaire, pêche et forestier en Guinée Equatoriale) n'ont pas été retenues par la plénière par insuffisance de pertinence de leurs offres actuelles de formation en matière d'aires protégées.

Le groupe a en outre fait des propositions pertinentes qui ont été partagées par la plénière. Ce sont les propositions ci-après :

- i. A cause de la vulnérabilité et la fragilité des milieux marins et zones humides, il est souhaitable d'attacher une importance particulière à ces zones, en identifiant des modules de formation continue pour les gestionnaires des aires protégées marines et zones humides.
- ii. L'intérêt de prendre en compte la labellisation des formations et des structures de formation aux métiers et emplois de la gestion des aires protégées et de veiller à l'accréditation des certificats à délivrer au niveau de la sous-région
- iii. L'élaboration à l'échelle sous-régionale et dans chaque pays, des plans de formation continue pour tous les métiers et emploi types concernés, y compris les métiers émergents.
- iv. La promotion de la formation à distance tant pour la formation continue que les formations de spécialisation afin de profiter des possibilités qu'offrent les technologies de la communication en matière de formation, et de favoriser les échanges avec d'autres institutions de formation. La prise en compte effectivement d'une telle option suppose un renforcement des capacités logistiques des structures de formation retenues, et la formation conséquente des animateurs.

2.5. Séquence 5 : Résultats des travaux de la séquence 5 consacrée à l'examen de la stratégie de mise en œuvre du plan de formation sous régionale

2.5.1. Termes de référence des travaux de la séquence 5

OBJECTIFS DE LA SEQUENCE ET ORGANISATION DES TRAVAUX

Objectifs de la séquence

- o Examiner le mécanisme de mise en œuvre du plan de formation sous-régional et préciser les rôles des acteurs aux niveaux national et sous régional.
- o Formuler les recommandations utiles

Organisation des travaux

- i. En séance plénière, les termes de références sont présentés et expliqués aux participants
- ii. Une répartition des participants est faite en trois groupes, chaque groupe comprenant des participants des différents pays et occupants différents emplois

TACHES A FAIRE PAR GROUPE

- i. S'organiser : choisir un président de groupe, un rapporteur (et son adjoint ?)
- ii. Examiner les propositions faites pour le développement des compétences en matière de gestion des aires protégées, en l'occurrence les points ci-dessous :
 - ♣ Les actions à engager par les institutions de gestion des aires protégées pour promouvoir le développement des compétences de leurs personnels
 - ♣ Les actions à engager par les institutions de formation
 - ♣ Les attentes vis-à-vis des partenaires au niveau régional (RAPAC, RIFFEAC, bailleurs de fonds nationaux et régionaux, ...)
 - ♣ Les recommandations utiles
 - ♣ Le planning de mise en œuvre des activités préconisées
- i. Faire un rapport détaillé et le présenter en plénière

Durée de la séquence : 3h30 dont 2h pour les travaux d groupes et 1h30 pour les présentations en séance plénière

2.5.2. Résultats des travaux de groupes de la séquence 5

Résultats des travaux de groupe 1 chargé de l'examen de la stratégie de mise en œuvre en ce qui concerne les activités à menées par les institutions de gestion des aires protégées.

Le groupe 1 a examiné l'ensemble des activités à mener et mesures à prendre par les institutions de gestion des aires protégées pour participer efficacement à la mise en œuvre du plan de formation, avec l'appui du RAPAC et du RIFFEAC.

Le groupe a partagé les éléments de stratégie de mise en œuvre développée dans le rapport de l'étude et attire l'attention sur les points ci-après.

- i. Le groupe insiste sur le fait que le plan de développement des compétences, premier outil à mettre en place, devrait avoir un caractère national, et faire l'objet d'une appropriation par l'Etat individuellement considéré, d'où l'appellation préconisée de « *plan national de développement des compétences dans le sous secteur des aires protégées* ».
- ii. Une affectation effective des personnels formés en matière de gestion des aires protégées devrait être de rigueur. A cet effet, toutes mesures devraient être envisagées, en terme de suivi, mais aussi en termes de motivation des personnels en charge de la gestion des aires protégées, par des décorations, des mesures d'ordre logistiques dans le cadre du travail et des incitations financières diverses.
- iii. Que le RAPAC transmette les résultats à la COMIFAC le plus rapidement possible pour validation en vue de convoquer une réunion des Ministres. Il importe en effet de veiller à une mise en œuvre diligente du plan de formation qui sera adoptée pour valoriser cet important outil de travail dont le RAPAC et le RIFFEAC viennent de doter la sous région.

Résultats des travaux de groupe 2 chargé de l'examen de la stratégie de mise en œuvre en ce qui concerne les activités à mener par les institutions de formation avec l'appui du RAPAC et du RIFFEAC

Le groupe 2 approuvé l'ensemble des activités à mener par les structures de formation de spécialisation et de formation continue, avec les accompagnements du RAPAC et du RIFFEAC. Il a en outre insisté sur les points ci-après :

- i. La révision à la hausse les effectifs à recruter à l'ENEF, car 24 pour 8 pays , c'est insuffisant
Ce point a suscité d'importantes discussions car la formation de qualité recherchée ne saurait s'accommoder d'effectifs très élevés. Les étudiants qui seront en cycle d'ingénieurs spécialisés en gestion des aires protégées ont besoin d'un encadrement étroit qui ne peut se réaliser dans des conditions d'effectifs importants par promotion. C'est pourquoi il a été finalement retenu de conserver l'effectif de 24 étudiants par promotion, soit une moyenne de 8 par pays.
- ii. La prospection des autres institutions de formation aux emplois de la conservation dans les autres parties de l'Afrique pour favoriser l'envoi d'étudiants dans ses pays en

valorisant les relations de coopérations bilatérales qui existent entre les différents pays.

- iii. La promotion de la formation des formateurs pour que les spécialités manquantes en matière de gestion des aires protégées soient disponibles.

Résultats des travaux de groupe 3 chargé de l'examen de la stratégie de mise en œuvre en ce qui concerne les activités caractère transversal à mener par le RAPAC, le RIFFEAC et les Partenaires Techniques et Financiers

Le groupe 3 a enrichi les éléments de stratégies proposés dans le rapport de l'étude par les deux idées forces ci-après :

- i. L'intérêt de prévoir une signature de convention entre le RAPAC, le RIFFEAC et les institutions de formation de spécialisation retenues, l'Ecole de Faune de Garoua et l'ENEF de Cap-Estérias, afin de matérialiser les responsabilités et engagements de chaque partie dans la mise en œuvre du plan de formation sous régional
- ii. La prise en compte du genre dans la gestion des activités de formation. A cet effet, il importe que des quotas soient affectés aux jeunes gens et aux jeunes filles dans le cadre des recrutements dans les services et dans les institutions de formation aux emplois et métiers de la gestion des aires protégées.

2.6 . Evaluation et clôture de l'atelier

2.6.1. Evaluation de l'atelier

Une évaluation de l'atelier par les participants a été faite. Elle a été basée sur l'expression libre des participants quant à leurs appréciations et commentaires par rapport à la gestion de l'atelier au plan pédagogique, aux résultats obtenus, à l'organisation logistique, etc. Les participants qui le souhaitaient – en fait plus de 80% des participants – ont pris la parole tour à tour pour se prononcer. La synthèse de cette évaluation à chaud est présentée dans les lignes qui suivent.

Au plan pédagogique

Les participants ont salué la mise à leur disposition et bien avant la date de l'atelier des supports pédagogiques bien préparés et bien présentés, à savoir le rapport provisoire de l'étude, les termes de référence de l'atelier, les termes de référence des travaux de groupe, toutes choses leur ayant permis d'appréhender les enjeux de l'étude et les contours de l'atelier. Cette bonne préparation logistique et pédagogique a été saluée de manière unanime.

Les objectifs et résultats attendus de l'atelier sont estimés atteints. Les participants ont apprécié, outre la qualité des documents présentés et la clarté de l'information fournie, la démarche pédagogique globale de l'atelier qui a permis de passer en revue les conclusions essentielles du rapport de l'étude. Cette situation a fait de l'atelier une véritable occasion de partage des acquis de cette étude stratégique qui dote ainsi la sous région d'un précieux outils pour la gestion des activités de formation dans le sous secteur des aires protégées.

L'implication des participants tout au long du processus de l'atelier est jugée forte et très satisfaisante. Les méthodes pédagogiques empruntées ont favorisé cette participants, tant en plénière qu'au cours des travaux de groupes.

L'étendue du rapport de l'étude, la pertinence des propositions faites et la bonne présentation de la synthèse de l'étude en début d'atelier ont été soulignées et les consultants félicités pour le travail accompli, y compris la modération des travaux de l'atelier.

Le RAPAC et le RIFFEAC sont félicités pour la très bonne qualité de l'atelier et pour les conditions réunies pour la bonne participation des participants au plan pédagogique. « *Ces bonnes manières de faire devraient être pérennisées* », a conclu un participant

Il est noté avec regret l'absence de la délégation de l'ANPN du Gabon qui aurait certainement partagé son expérience de structure de gestion de type agence, et celle de la délégation de la RCA. Des contraintes de transport ont empêché ces deux délégations d'être présentes à l'atelier.

Il a été également regretté l'absence de représentants de certains emplois-types et métiers, notamment ceux d'éco garde et d'éco guide. La non prise en compte du genre dans les invitations des participants a également été soulignée.

Au plan logistique

L'organisation logistique de l'atelier au plan logistique a été qualifiée de très bonne, depuis juin 2009 où les premières invitations ont été lancées. Les participants ont été situés de manière claire sur les conditions de participants et les dispositions ont été prises pour favoriser leurs voyages, l'accueil par l'hôtel « La falaise de Bonanjo ».

Les prestations de l'hôtel en termes de qualité des chambres, du repas et des pauses café sont également bien appréciées. Deux notes négatives sont cependant relevées au niveau de l'hôtel : **-i-** la toiture de l'hôtel au niveau de la salle de l'atelier laissait couler l'eau durant les trois journées de travail, ce qui constituait un désagrément notable ; **-ii-** Les fils de la connexion internet mis à la disposition des participants étaient disposés en vrac, sans mesure précise de sécurité, ce qui crée des risques de chute si l'on est accroché.

En termes de perspectives

Certains participants, saluant la qualité obtenus au terme du processus de l'étude et de l'atelier de validation, se sont exprimés sur les perspectives à réserver à cet important acquis que vient d'enregistrer le RAPAC et le RIFFEAC dans l'intérêt de la sous région. D'où les principales idées ci-après.

L'UNESCO, représentée par son bureau régional en Afrique centrale basée à Yaoundé a dit sa satisfaction pour les résultats de l'étude et sa disponibilité à participer à la mise en œuvre du plan de formation sous régional.

La mobilisation des financements nécessaires à la mise en œuvre du Plan de Formation sous régional devrait être la principale préoccupation du RAPAC et du RIFFEAC, pour permettre que cet outil mis au point soit effectivement utile à la sous région en termes de renforcement de capacités des acteurs en charge des aires protégées.

Intervenant dans le cadre de l'évaluation de l'atelier, Monsieur Jean Pierre AGNANGOYE, Secrétaire Exécutif du RAPAC, a insisté sur les points suivants :

- Ses remerciements et ses félicitations à tous les participants pour leur engagement aux travaux de l'atelier durant les trois journées, le niveau élevé des échanges et le souci permanent de construire qui transparaissait à travers les différentes séquences de l'atelier.
- Ses félicitations aux consultants du cabinet IFIP_Afrique, M. Michel YAMEOGO et le Dr Jean NGOG NJE, pour l'expertise développée dans le cadre de leur mission et pour la bonne tenue de l'atelier
- Sa satisfaction pour la conduite de ce projet en synergie parfaite par le RAPAC et le RIFFEAC et son souhait de voir le RIFFEAC s'impliquer davantage dans la phase de mise en œuvre du plan de formation ainsi mis au point, et conformément à ses missions.
- L'invitation de chaque participant à se considérer comme ambassadeur de l'atelier pour partager les acquis de l'étude dans son entourage professionnelle et contribuer à préparer les uns et les autres à sa mise en œuvre, dans son pays.
- Le rôle clé que va jouer la COMIFAC auprès des Etats pour que les différents gouvernements s'approprient cet outil important pour le développement des activités de formation, et qui s'inscrit en droite ligne des dispositions du plan de convergence, notamment en ses axes stratégiques n° 4 et n°7.

2.6.2. Clôture de l'atelier

La cérémonie de clôture de l'atelier a été marquée par trois actes :

- La lecture du rapport de synthèse des travaux de l'atelier et des recommandations principales
- La lecture d'une motion de remerciements des participants au gouvernement de la République du Cameroun, objet de l'annexe n°4
- Le discours de clôture de l'atelier prononcé par Monsieur le Directeur de la Faune et des Aires Protégées, Monsieur Philip TABI TAKO ETA, représentant le Ministre des Forêts et de la Faune de la République du Cameroun, présenté en annexe n°5.

III. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'atelier de validation de *l'étude d'identification et de formulation d'un plan de formation aux métiers de la gestion des aires protégées, harmonisé pour l'Afrique centrale*, tenu du 2 au 4 septembre 2009 à Douala en République du Cameroun a été révélateur de plusieurs succès :

- Au plan de la pertinence des conclusions de l'étude qui ont été largement partagées par les participants à l'atelier. Les enrichissements apportés au rapport de base permettent

au RAPAC et au RIFFEAC de disposer d'un outil pour le développement des activités de formation des acteurs de gestion du sous secteur des aires protégées en Afrique centrale.

- Au plan de l'engagement des cadres des différents pays de travailler en synergie dans un esprit de valorisation des acquis existant ici et là, dans une vision salubre d'intégration sous régionale, et dont le fondement en matière de gestion des ressources forestières est le Plan de Convergence de la COMIFAC.
- La conscience partagée quant à la nécessité d'œuvrer au plus tôt à la mise en œuvre du plan de formation sous régional ainsi validée, afin de doter les différents acteurs des capacités pour faire face aux enjeux et aux défis de la gestion des aires protégées en Afrique centrale.

Au terme des travaux de l'atelier, les recommandations suivantes ont été formulées :

1. La présentation par le RAPAC du plan de formation sous régional aux métiers et emplois de la gestion des aires protégées en Afrique Centrale à la COMIFAC le plus tôt possible en vue de son adoption par le Conseil des Ministres et sa valorisation par toutes les parties prenantes.
2. La reconnaissance par le RAPAC, le RIFFEAC, la COMIFAC, les Etats et les Partenaires Techniques et Financiers comme l'unique cadre de référence pour l'organisation et la gestion de la formation dans le sous-secteur aires protégées dans la sous-région.
3. L'adoption d'une labellisation des formations de spécialisation et des formations continues dans le domaine des APs par le RIFFEAC dans la sous-région.
4. L'instauration et la promotion de la mobilité des enseignants dans la sous-région pour optimiser les compétences en matière de formation.
5. La promotion de la formation des formateurs pour conforter leur expertise dans différentes spécialités et encourager les échanges d'expériences avec leurs homologues en dehors de la sous-région.
6. La prise en compte de la problématique spécifique des aires protégées marines protégées et des zones humides dans l'élaboration des référentiels de formation de spécialisation et en formation continue.
7. La promotion du genre dans la mise en œuvre du plan de formation par l'affectation des quotas lors du recrutement dans les écoles de formation et les services de la conservation.
8. La promotion de la formation à distance dans les institutions de formation continue et de spécialisation afin d'une part d'optimiser l'utilisation des technologies de la communication en matière de formation et d'autre part de favoriser les échanges d'expérience et d'expertise entre institutions de la sous région et avec d'autres institutions d'autres sous régions de l'Afrique.

9. La mise en place des mesures incitatives pour rendre attractifs les métiers et emplois dans le sous-secteur des aires protégées, avec une attention particulière aux personnels de terrain (ces mesures peuvent être des distinctions honorifiques, des primes de risque, des infrastructures socio-culturelles, etc.)



ANNEXES

Annexe 1 : Liste des participants

Pays	Nom	Organisme	Fonction	E-mail
Burkina Faso	YAMEOGO Michel	IFIP_AFRIQUE	Directeur	Michel.yameogo1@yahoo.fr
Cameroun	BROUCKE Guy	UNESCO	Secteur Science	g.broucke@unesco.org
Cameroun	NDIKUMAGUENGUE Cléto	CEFDHAC	Coordonnateur	cleto.ndikumagenge@iucn.org
Cameroun	NGOUFO Roger	CEW	Directeur	ngoufocew08@yahoo.fr
Cameroun	NGOG NJE Jean	IFIP_AFRIQUE	Consultant	jngognje@yahoo.fr
Cameroun	SALEY Adam	MINFOF	Conservateur PN Benoue	saleyadamwasa@yahoo.fr
Cameroun	TABI TAKO ETA Philip	MINFOF	DFAP	tabitakoetap@gmail.com
Cameroun	TARLA Francis	Ecole de Faune de Garoua	Directeur	tarla.francisnchembi3@gmail.com
Cameroun	TCHUANTE Valery	COMIFAC		tvchuante@yahoo.fr
Cameroun	TSAGUE Louis	Ecole de Faune de Garoua	Directeur Adjoint	tsaguel@yahoo.fr
Cameroun	ETOUNDI Jean Marc	MINFOF	CUPNCM	Jean_marcaacam2003@yahoo.fr
Cameroun	NEMBO T. Olivier	MINFOF	Chef de personnel	Oliver0270@yahoo.fr
Congo	LOUMETO Joël	RIAT	Coordonnateur national	joel.loumeto@yahoo.fr
Congo	MASSIMBA Claude Etienne	MINEF	DFAP	massimba.claude@yahoo.fr
Congo	MBESSA Constantin	PAVAP	Directeur projet	mbessaconstantin@yahoo.fr
Congo	MOUBIALA Dieudonné	MINEF	Chef Service Parcs et AP	d-moubiala@yahoo.fr
Congo	NSOSSO Dominique	AMEA	Secrétaire Général Exécutif	nsodom2002@yahoo.fr
Gabon	ABA' A Rostand	CEDDAM	Directeur	rostandaba@yahoo.fr
Gabon	AGNANGOYE Jean-Pierre	RAPAC	Secrétaire Exécutif	jp_agnangoye@yahoo.fr
Gabon	BOULENDE Félicien	ECOFAC	Chargé de communication	ecofac4crboulende@yahoo.fr
Gabon	LEFEUVRE Anne	RAPAC	AT programmation évaluation	ajclefeuvre@hotmail.com
Gabon	ROSENAU Gabrielle	RAPAC	Volontaire SE projets	g.rosenau@gmail.com
Gabon	SAMBO Ibrahim	RIFFEAC	Secrétaire Exécutif	si_sambo@yahoo.fr
Guinée Equatoriale	ENEME EFUA Fortunato	RIFFEAC	Représentant EUEAPF	enemeefua@yahoo.es
Guinée Equatoriale	MBOMIO Domingo	INDEFOR	Conservateur PN Monte Alen	domingombomio@yahoo.fr
Guinée Equatoriale	OBIANG MBOMIO Diosdado	INDEFOR	DRH	dioobiang@yahoo.fr
RDC	BOYZIBU EKHASA Pierre	ICCN	Sous-directeur chargé des PN	ekhasa@yahoo.fr
RDC	KISUKI MATHE Benoît	ICCN	Administrateur Dir. technique	benoitkisuki@yahoo.fr

Pays	Nom	Organisme	Fonction	E-mail
RDC	MATE Jean-Pierre	UNIKIS	Doyen FASA	jpmate2@yahoo.fr
RDC	MTANGALA LUMPU Nsenga	AFED	Représentant	mtangala@yahoo.fr
RDC	MUTAMBWE Shango	ERAIFT	Secr. académique et à la recherche	mutambwe@yahoo.fr
STP	CRAVID Horacio	Ministère environnement	Directeur AP	horaciocravid@hotmail.com
STP	PIRES de CARVALHO Sabino	Ministère environnement	Conservateur	mambleble@yahoo.com.br
STP	PONTES Salvador	Ministère environnement	DRH	salsousa@yahoo.com.br
Tchad	PATELAHET Zouyané	MINEF	Chef secteur RF Binder Lere	Pate_zouyare@yahoo.fr
Tchad	BOUIMON Tchago	Université Njamena		tchago.bouimon@yahoo.fr
Tchad	WALSOU MON NGARE Ali	MINEF	Administrateur RAPAC	walsoumon@yahoo.fr

Annexe 2 : Programme de l'atelier

Horaire	Mercredi 2 septembre	Technique	Présentateur
8h30 -9h30	Lancement de l'atelier		RAPAC-RIFFEAC
	Accueil des participants – inscription		RAPAC-RIFFEAC
	Cérémonie officielle d'ouverture (séquence 1)		RAPAC-RIFFEAC
	Présentation des participants	Tour de table	RAPAC-RIFFEAC
9h30-9h45	Présentation du contexte de l'étude « Identification des besoins et formulation d'un plan de formation aux métiers de la gestion des aires protégées, harmonisé pour l'Afrique Centrale »		
	Présentation de la stratégie du RIFFEAC	Exposé	RIFFEAC
	Présentation de la stratégie du RAPAC	Exposé	RAPAC
9h45-10h	Objectifs et résultats attendus de l'atelier		
	Présentation des objectifs de l'atelier (global et spécifiques) et des résultats attendus		Facilitateurs
	Présentation du projet de calendrier de travail des 3 jours de l'atelier et des méthodes pédagogiques		Facilitateurs
	Présentation des règles du jeu (délégué, gestionnaire du temps, rapport journalier etc.)		Facilitateur
10h-10h30	PAUSE CAFE		
10h30 –11h30	Présentation générale des résultats de l'étude, suivi de débats généraux (séquence 2)	Exposé, en plénière	Participants/facilitateurs
11h30 -12h	Présentation des tdr des travaux de groupes sur les emplois –types et les référentiels associés (séquence 3) / Répartition en groupes, répartition des salles	Exposés	Participants/facilitateurs
12h – 13h	Travaux de groupes	Groupes de travail	Facilitateurs
13h – 14h	PAUSE DEJEUNER		
14h -16h	Poursuite des travaux de groupes sur les emplois-types et les référentiels associés	Groupes de travail	
16h-16h30	PAUSE CAFE		
16h30 - 18h00	Restitution des travaux de groupes de la séquence 3	Plénière	Participants/facilitateurs

Horaire	Jeudi 3 septembre	Technique	Présentateur
8h30 – 9h00	Rappel des résultats des travaux de la journée 1 / Présentation des tdr des travaux de groupes sur les institutions de formation (séquence 4) et constitution des groupes de travail	Exposé	Facilitateurs
9h00 – 10h00	Travaux de groupes	Groupes de travail	Facilitateurs
10H 00-10h 30	PAUSE CAFE		
10h30 - 11h30	Suite des travaux de groupes	Groupes de travail	Participants/facilitateurs
11h30 -13h00	Restitution des travaux de groupes de la séquence 4	Exposé, en plénière	Participants/facilitateurs
13h00 -14h00	PAUSE DEJEUNER		
14h00 - 14h30	Présentation des tdr des travaux de groupes sur le plan de formation (séquence 5)	Exposé	Facilitateurs
14h30 – 16h00	Travaux de groupes	Groupes de travail	Facilitateurs
16H 00-16h 30	PAUSE CAFE		
16h30 – 18h00	Restitution des travaux de groupes de la séquence 5	Exposé, en plénière	Participants/facilitateurs
19h	COCKTAIL		

Horaire	Vendredi 4 septembre	Technique	Présentateur
8h30 – 10h30	Examen et adoption des actes de l’atelier : projet de rapport de synthèse, recommandations, motions de remerciements	Plénière	Facilitateurs/RAPAC-RIFFEAC
10h 30 -11h00	PAUSE CAFE		
11h00 - 12h00	Cérémonie officielle de clôture		RAPAC-RIFFEAC
13h00 -14h00	DEJEUNER		

Annexe 3 : Allocution et discours d'ouverture de l'atelier

Annexe 3.1. Allocution de Mr le Secrétaire Exécutif du RAPAC

Monsieur le Directeur de la Faune et des Aires Protégées, Représentant Monsieur le Ministre des Forêts et de la Faune de la République du Cameroun ;

Monsieur le Représentant du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC ;

Monsieur le Coordonnateur du RIFFEAC ;

Distingués Délégués venus des huit pays membres du RAPAC ;

Mesdames et Messieurs les Représentants des Organismes d'appui au développement, des institutions gouvernementales en charge de la formation et des Organisations Non Gouvernementales oeuvrant pour la conservation de la nature ;

Monsieur le Représentant du Programme ECOFAC.

Messieurs les Administrateurs et Membres du Conseil Scientifique et Technique du RAPAC ;

Messieurs les Consultants du Cabinet IFIP ;

Mesdames, Messieurs, chers invités ;

Au nom de Monsieur **Samy MANKOTO MA MBAELELE**, Président du Conseil d'Administration du RAPAC), et en mon nom propre,

Je vous salue et vous remercie tous, pour avoir bien voulu répondre à notre invitation et faire le déplacement de Douala pour participer physiquement aux travaux de l'atelier que nous allons développer pendant trois jours, sur la problématique de l'identification des besoins et de la formulation d'un plan sous régional pour la formation aux métiers de la gestion des aires protégées d'Afrique Centrale.

Je tiens aussi à exprimer notre gratitude au Gouvernement de la République du Cameroun qui a accepté très spontanément notre souhait d'organiser ce nième atelier ici à Douala qui est un lieu par excellence pour l'organisation de ce genre de rencontres, en raison des multiples avantages comparatifs qu'offre cette belle et accueillante ville qui et qui lui confèrent de facto les atouts d'un grand carrefour.

Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez trop bien, notre planète en général et notre sous région en particulier sont confrontés aujourd'hui au défi majeur de la gestion durable des ressources naturelles et de la préservation de l'environnement contre l'érosion de la biodiversité et les changements climatiques pour les générations actuelles et futures. Aussi, la création et la gestion efficace des aires protégées nationales et transfrontalières acquièrent elles une importance de plus en plus évidente comme un des moyens d'atténuation de ces menaces de notre époque.

Mais peut on assurer cette gestion efficace sans posséder les connaissances requises, y compris les savoirs traditionnels ? La réponse à cette question est certes négative. C'est pourquoi il n'y a pas un seul des nombreux ateliers organisés, tant dans notre domaine que dans les autres, où l'on n'évoque pas l'épineuse question de la nécessité du renforcement des capacités humaines.

Cependant, malgré la prise de conscience évidente ou apparente de cette nécessité, force est de constater que dans bien de cas, les principaux décideurs et acteurs de terrain ne disposent toujours pas d'un outil permettant de mieux appréhender l'ampleur réelle du problème et les mesures appropriées à prendre dans le temps pour répondre progressivement aux besoins bien identifiés et quantifiés.

Ainsi, je puis dire sans grand risque de me tromper que malgré les efforts consentis par les Gouvernements de la sous région qui a l'avantage d'abriter le deuxième poumon de notre planète, en augmentant de façon substantielle le pourcentage des territoires nationaux affectés à la conservation, et en dépit des multiples appuis des organismes d'aide au développement impliqués dans ce domaine, la plupart des aires protégées existantes dans les pays membres du RAPAC souffrent encore d'un déficit énorme en ressources humaines, tant au plan quantitatif que qualitatif.

C'est pourquoi, dans le cadre de la mise en œuvre de son plan d'action, RAPAC a commandité l'étude stratégique dont le rapport vous a été envoyé depuis quelques mois pour certains, et probablement depuis quelques jours seulement pour d'autres, pour les besoins de cet atelier sous régional qui a pour objet de la valider pour qu'elle devienne cet outil qui nous fait énormément défaut à ce jour, si vous en convenez avec moi, du moins pour ce qui concerne notre sous secteur.

Le Consultant principal qui a conduit cette étude, et qui sera en même temps le Modérateur de l'atelier, va très certainement nous édifier sur la méthodologie employée et nous faire l'économie du rapport et les commentaires qu'il juge pertinents pour nous permettre d'engager les débats utiles aider chaque délégation et participant à contribuer à l'amélioration du rapport qui nous est soumis afin de s'en approprier et d'en faire un véritable outil de planification des actions à engager avec nos différents partenaires techniques et financiers ; l'objectif visé étant l'amélioration de l'efficacité de gestion de nos aires protégées.

Dans ce contexte, je me réjouis de l'intérêt particulier que certains de nos partenaires ont manifesté très tôt en faveur de cette étude dont ils attendent les

résultats avec impatience pour contribuer à la mise en œuvre de ses principales recommandations. Je me permets à ce propos de citer, à titre purement indicatif, la GTZ, la BAD et la CEEAC à travers le Programme d'Appui à la Conservation des Ecosystèmes du Bassin du Congo (PACEBCo) dont le lancement officiel est prévu le 16 septembre à Kinshasa, sans omettre l'Union européenne dont la subvention accordée au RAPAC dans le cadre du programme ECOFAC et l'UNESCO dans le cadre du programme CAWFHI ont rendu possible la réalisation de cette étude stratégique. Je suis très persuadé que les autres partenaires traditionnels et nouveaux vont très probablement emboîter le pas pour nous appuyer dans la matérialisation du plan de formation qui va découler de notre atelier et pour lequel RAPAC va solliciter le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC pour le soumettre à l'approbation du Conseil des Ministres pour qu'il devienne réellement un plan sous régional. Il convient ici de signaler que le RIFFEAC qui sera un des principaux bénéficiaires de la mise en œuvre des résultats de cette étude va déjà s'en servir comme modèle test pour l'étendre aux autres sous secteurs qui constituent le secteur Forêt- Environnement.

Avant de terminer mon propos, je voudrais vous partager une bonne nouvelle qui nous comble de joie depuis quelques jours : Le RAPAC a été admis en tant que Membre de l'UICN dans la catégorie B(d) des organisations internationales non - gouvernementales par le Bureau du Conseil, lors de sa séance du 26 août 2009. Il est identifié désormais avec le numéro de référence : **IN/25078**. Je voudrais donc saisir cette occasion pour remercier chaleureusement toutes les organisations membres de l'UICN qui ont bien voulu soutenir notre dossier de d'adhésion qui vient ainsi d'aboutir.

Enfin, pour ne pas abuser de votre patience, et surtout pour laisser plus de temps à nos débats qui se dérouleront en commissions et en plénières, je voudrais pour terminer, réitérer nos sincères remerciements à l'Union européenne, à l'Unesco, au cabinet IFIP, au RIFFEAC et à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de cette étude. Je souhaite un grand succès à nos travaux.

Vive la COMIFAC ;

Vive le RAPAC ;

Vive la coopération sous régionale et internationale pour l'amélioration de l'efficacité de gestion des aires protégées d'Afrique Centrale.

J'ai dit et je vous remercie pour votre aimable attention.

Le Secrétaire Exécutif du RAPAC.

Annexe 3.2. Discours d'ouverture prononcé par Monsieur le Représentant du Ministre des Forêts et de la Faune de la République du Cameroun

Monsieur le Secrétaire Exécutif du RAPAC,
Monsieur le Secrétaire Exécutif du RIFFEAC,
Monsieur le Représentant du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC,
Mesdames et Messieurs,

C'est un grand plaisir pour moi de procéder solennellement à l'ouverture de l'atelier de validation du plan de formation sous-régional aux métiers de la gestion des aires protégées. Je vous souhaite, au nom de XXXX, la bienvenue au Cameroun et j'espère que vous apprécierez votre séjour.

Votre présence à nos côtés témoigne, si besoin est, de l'intérêt que vous manifestez pour la conservation et la gestion durable de nos ressources naturelles en général et des aires protégées en particulier.

Le RAPAC, qui travaille à l'amélioration de la qualité de gestion de ces aires protégées d'Afrique Centrale, contribue depuis plusieurs années au renforcement des capacités des personnels, nécessaire à la réalisation de cet objectif.

Par ailleurs, le RIFFEAC, spécialisé sur les questions d'ingénierie de formation au niveau sous-régional, préconise dans son plan d'opérations 2008-2016, la formulation et le suivi d'une politique sous-régionale de formation forestière et environnementale, en concertation avec la COMIFAC.

Les représentants des 8 pays membres du RAPAC sont donc réunis ce jour pour valider les résultats et recommandations de l'étude réalisée entre janvier et avril 2009, en vue de la formulation du plan de formation sous-régional, en collaboration étroite avec les institutions en charge de la gestion des aires protégées et avec les institutions de formation d'Afrique Centrale.

La mise en œuvre de ce plan de formation est un préalable nécessaire et essentiel pour pouvoir proposer à notre personnel des possibilités durables de renforcement de leurs capacités techniques et

administratives. Les partenaires ici présents doivent bien être conscients que sa réussite sera fonction de la coopération entre leurs pays et organismes respectifs, et, en tant que représentant du Ministère camerounais, je veillerai personnellement au suivi de cette mise en œuvre au niveau national.

A l'occasion de la première étape de ce processus, nous remercions particulièrement les partenaires financiers qui nous ont appuyés pour initier ce grand chantier : l'Union Européenne et le programme ECOFAC IV. Nous les invitons, ainsi que les autres partenaires financiers, à continuer leur appui pour la mise en œuvre du plan de formation.

En attendant, je souhaite plein succès à nos travaux et invite les participants à œuvrer pour faire de cet atelier une réunion fructueuse, atteignant tous les résultats attendus.

Je déclare ouvert l'atelier de validation du plan de formation sous-régional aux métiers de la gestion des aires protégées.

Vive la coopération sous-régionale, vive la coopération Internationale, Vive la COMIFAC, vive le RAPAC, vive le RIFFEAC !

Je vous remercie.

**« NOUS, PARTICIPANTS À
L'ATELIER DE
VALIDATION DU PLAN
SOUS-RÉGIONAL DE
FORMATION AUX
MÉTIERS ET AUX
EMPLOIS DE LA GESTION
DES AIRES PROTÉGÉES
EN AFRIQUE CENTRALE,
REMERCIONS MONSIEUR**

Annexe n°5 : Discours de clôture prononcé par Monsieur le Représentant du Ministre des Forêts et de la Faune de la République du Cameroun

Monsieur le Secrétaire Exécutif du RAPAC
Monsieur le Secrétaire Exécutif du RIFFEAC
Monsieur le Représentant du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC
Mesdames et Messieurs,

Après trois des travaux, nous arrivons à la fin de l'atelier de validation du plan sous-régional de formation aux métiers de la gestion des aires protégées d'Afrique Centrale.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de vous féliciter de la qualité de votre participation et des résultats de l'atelier. Compte tenu de l'évaluation des uns et des autres, nous pouvons dire que globalement, tout s'est bien passé. Au de mon cœur et au nom de tous les participants, je dis merci à l'équipe du RAPAC, du RIFFEAC et à tous ceux qui ont participé à l'organisation de cet atelier. Je profite de cette occasion pour remercier la modération de l'atelier pour le bon déroulement des travaux. Dans le même sens, et malgré les petits problèmes rencontrés, je dis merci aussi à la direction de l'Hôtel la Falaise de Bonandjo pour l'accueil réservé aux participants.

Mesdames et Messieurs,

Je vous souhaite bon retour à vos occupations respectives et que Dieu Tout-Puissant vous permet de regagner vos familles en meilleure santé. Aussi, je vous rassure de la disponibilité constante du Cameroun pour abriter les différentes rencontres organisées dans le cadre de la conservation et la gestion des aires protégées en Afrique Centrale.

Au terme des trois jours de travaux intenses, nous espérons que les recommandations formulées à l'issue de cet atelier seront mises en œuvre pour améliorer la formation des agents impliqués dans la conservation, et partant pour le bien-être des aires protégées d'Afrique Centrale.

Au nom de Son Excellence le Prof Elvis NGOLLE NGOLLE, Ministre des forêts et de la Faune du Cameroun, je déclare clos, les travaux de l'atelier de validation du plan sous-régional de formation aux métiers de la gestion des aires protégées d'Afrique Centrale.

Vive la coopération sous-régionale
Vive la coopération internationale
Vive le Cameroun

Je vous remercie



IFIP_AFRIQUE

Ingénierie de la Formation - Ingénierie de Projet

Cabinet d'études, d'appui conseils et de réalisations en :

ingénierie de la formation et formation continue



Analyse des besoins en renforcement des capacités
des travailleurs des organisations professionnelles
des Conseils Municipaux, des entreprises

Elaboration de plans de formation
et de dispositifs de formation

Conception et conduite d'actions
de formation professionnelle continue



ingénierie de projet



Etude d'élaboration de projets de développement
développement local
développement sectoriel
développement de filières

Appui/conseils dans la mise en œuvre des projets
Evaluation de projets



management de l'environnement



Etude d'impact environnemental et social de projets
Audit environnemental des entreprises et projets
Système de management environnemental selon
la norme ISO 14001



IFIP_Afrique : une synergie de compétences

un accompagnement de la dynamique de développement local et sectoriel

une qualité de prestations à la hauteur de vos exigences/norme ISO 9001 : 2000

02 BP 5010 Ouagadougou 02
Burkina Faso

Tél. : (226) 50 36 45 50
(226) 78 15 69 42
(226) 70 22 79 42

E-mail : ifip_afrique@yahoo.fr
yamic33@yahoo.fr

@InterImages Pub
50 36 95 00